PÉTITION

À l'Assemblée législative de l'Ontario :

ATTENDU QUE la Loi 115, la *Loi donnant priorité aux élèves*, a déjà donné lieu à de nombreuses contestations judiciaires sur la base de la violation du droit à la libre négociation collective, un droit garanti par la charte.

ATTENDU QUE la Loi 115 donne au Conseil des ministres et à la ministre de l'Éducation de l'Ontario un pouvoir sans précédent d'intervention unilatérale dans la négociation collective sans égard aux souhaits des parties légalement autorisées à mener à bien cette négociation.

ATTENDU QUE la Loi 115 inclus des mesures extraordinaires conçues pour empêcher toute contestation judiciaire de la loi.

ATTENDU QUE la Loi 115 peut créer un précédent susceptible d'être utilisé pour le lancement d'autres attaques législatives contre les droits démocratiques des travailleurs du secteur public de l'Ontario.

NOUS soussignés, demandons à l'Assemblée législative de l'Ontario d'abroger la Loi 115, la *Loi donnant priorité aux élèves.*

Nom (lettres moulées)	Adresse (lettres moulées)	Signature

:gb/sepb491